



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E74680

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE 06/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 492 309 315 RCS

Siret : 492 309 315 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5420330

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 102310240019

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 102310240019

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : MENUISERIE BURBAN

9 RUE DE BELLEVUE
ZONE ARTISANALE
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 11 50

Fax :

Portable :

Site Internet : menuiserie-burban.fr

E-mail : contact@menuiserie-burban.fr

Responsabilité légale :
BURBAN GUILLAUME CO-GÉRANT / BURBAN ARNAUD CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	09/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.